

CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Chemins communaux

Les travaux de réfection de la voie communale (route des Girauds) sont terminés.

Bâtiments communaux – intempéries

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de l'expert concernant les dégâts causés lors de l'orage de grêle du 4 juin 2022. La commune est dans l'attente d'une réponse de l'assurance concernant l'estimation de l'expert pour une indemnisation à hauteur de 102 000€.

Auberge des Marronniers

Les travaux de réfection du plafond sont terminés.

Salle polyvalente

Suite à une fuite, L'entreprise CRETIER a procédé au remplacement du chauffe-eau de la cantine.

Mairie

Pour des raisons d'économie d'énergie, le conseil municipal a décidé de procéder au remplacement du mode de chauffage devenu caduc de la mairie, par l'installation d'une climatisation réversible.

Après étude des devis, le conseil municipal décide de valider la proposition de l'entreprise LMF2C d'un montant de 8 931.60 € TTC.

Eglise

A la suite du violent orage du mois d'août des dégâts ont été occasionnés, notamment sur le système électrique des cloches. Montant de l'indemnisation par l'assurance : 1 224.36 €. Le conseil municipal décide de procéder à la réparation des dommages en validant le devis de la société HEUR TECH d'un montant de 5 435.52 € TTC.

Installation d'une moustiquaire sur la porte principale de l'église : validation du devis de l'entreprise EC2F : 1 666.20 € TTC.

Ecole

Compte-rendu du conseil d'école.

Suite à l'arrêt de travail de Laurie BARJON, Madame Stéphanie RAMAGE a été recrutée pour effectuer son remplacement.

Cantine scolaire

Le Maire informe de la désignation de 2 parents d'élèves pour participer à l'élaboration des menus.

Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, il est demandé aux parents d'élèves de planifier d'une semaine sur l'autre la participation des enfants aux repas (sauf bien sur en cas d'absence pour maladie).

Matériel

Le conseil municipal émet un avis favorable au remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie. Validation du devis de l'entreprise GP Informatique d'un montant de 1 032.80 € TTC.

SIVOM

Compte-rendu de réunion.

Assainissement collectif : le SIVOM informe du bon fonctionnement de la station d'épuration de Billezois.

Au 1^{er} janvier 2023, la redevance assainissement sera de 2.50 € HT/m³, afin d'équilibrer progressivement le budget assainissement. En effet à partir du 1^{er} janvier 2026 le budget assainissement ne pourra plus être subventionné par le budget communal.

Questions diverses

Préfecture

Monsieur Serge GAILLE a été désigné correspondant incendie et secours auprès de la Préfecture.

Cérémonie des vœux

Si la conjoncture le permet, le conseil municipal présentera ses vœux le samedi 21 janvier 2023 à 17h00.

Le conseil municipal a décidé de renouveler les colis de Noël.

Les propriétaires de haies ou d'arbres bordant les chemins ruraux et les routes communales sont priés de les élaguer pour des raisons de sécurité, notamment pour la circulation routière. Les travaux devront être réalisés avant fin janvier 2023.